Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240624-D2024-002-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/06/2024

DÉCISION

CONCLUSION DE L'ACTE MODIFICATIF N°2 AU MARCHE N° 2016/30 RELATIF A LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT POUR LE DELESTAGE DE L'AXE ETHE VIRTON A DREUX VALANT RESILIATION DU MARCHE

1.1 Marchés publics

GS/DI/CM/DJ/CN/CP/EG
N°D2024-002

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,

Vu *les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux tels qu'approuvés par arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2023353-0001 du 19 décembre 2023,*
Vu *le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants,*
Vu *le code de la commande publique et notamment son article R.2194-8,*
Vu *le 6b° de la délibération du Conseil communautaire n°CC2023-078 du 22 mai 2023, portant modification de la délégation du Président en matière de commande publique, et autorisant le Président à prendre toute décision concernant l'attribution des contrats et la conclusion des avenants pour les marchés ou accords-cadres de fournitures courantes et services quel que soit leur montant et qui ne relèvent pas de la compétence d'attribution de la Commission d'appel d'offres telle que définies à l'article L.1414-2 du code général des collectivités territoriales,*
Vu *la décision du Président n°A2016-120 portant attribution du marché n°2016/30 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement pour le délestage de l'axe Ethe Virton à Dreux à la société ARTELIA VILLE & TRANSPORT, conclu pour un montant global et forfaitaire de 155 218 € HT,*
Vu *l'arrêté du Président n°A2022-01 du 13 mai 2022 portant délégation de fonctions à Monsieur Frédéric Giroux, 15ème Vice-Président en charge des mobilités, de l'aménagement de l'espace communautaire et de la commande publique,*
Vu *le décompte de résiliation du marché,*
Vu *le projet d'acte modificatif n°2,*

Considérant qu'il a été convenu entre les parties d'arrêter l'exécution des prestations à l'issue de la phase « PRO » du secteur 1 de la tranche ferme,
Considérant que la décision d'arrêter l'exécution des prestations entraîne la résiliation du marché, ne donnant lieu à aucune indemnité,
Considérant par ailleurs que le montant global et forfaitaire du marché est arrêté à 128 128,00 € HT soit une moins-value de 27 090,00 € HT, correspondant à une diminution de – 17,45 %, par rapport au montant global et forfaitaire initial du marché,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE l'acte modificatif n°2 au marché 2016/30 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement pour le délestage de l'axe Ethe Virton à Dreux avec la société ARTELIA VILLE & TRANSPORT, ayant pour objet d'une part d'arrêter l'exécution des prestations à l'issue de la phase « PRO » de la tranche ferme et d'autre part d'arrêter le montant global et forfaitaire du marché à 128 128,00 € HT.

ARTICLE 2 : DE PRECISER que l'arrêt des prestations vaut résiliation du marché.

ARTICLE 3 : DE CHARGER Monsieur le Directeur général des services et le comptable public assignataire de la trésorerie de Dreux agglomération, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : DE PRECISER qu'une ampliation de la décision sera notifiée à la société ARTELIA VILLE & TRANSPORT, titulaire du marché.

ARTICLE 5 : D'INFORMER que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Un recours administratif adressé au Président dans le délai de recours contentieux interrompt ce dernier pendant un délai de deux mois.

Fait à Dreux, le 24/06/2024

Pour le Président et par délégation,
le 15ème Vice-président en charge des mobilités, de l'aménagement de l'espace communautaire et de la commande publique

Frédéric GIROUX

Acte publié électroniquement sur le site internet de la collectivité le : 24/06/2024